

MARIELLE DE SARNEZ

Tête de liste du Mouvement Démocrate en Ile-de-France

Madame Chloé Faouzi

Coordinatrice

Collectif National Droits de l'Homme

Romeurope

c/o FNSAT Gens du voyage

59 rue de l'Ourcq

75 019 Paris

Chère Madame,

Vous avez souhaité attirer l'attention des candidats du Mouvement Démocrate aux élections européennes sur la situation des Roms en Europe. Soyez assurée que nous avons pris connaissance de votre courrier avec le plus grand intérêt.

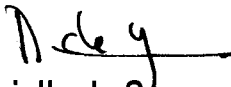
Il revient à la Commission européenne de s'assurer de la mise en œuvre des mesures nationales prises en application de directives européennes. Il lui appartient, si cela se révélait nécessaire, d'adresser un avertissement à l'Etat membre non coopératif et éventuellement d'engager une procédure devant la Cour de Justice.

Néanmoins, les parlementaires européens peuvent alerter ou encourager la Commission européenne à contrôler et agir par le biais des questions écrites (individuellement ou collectivement), des débats en hémicycle ou encore à travers ses résolutions. Ainsi, les résolutions du 28 avril 2005 sur la situation des Roms, du 31 janvier 2008 sur la stratégie européenne vis-à-vis des Roms, ou encore du 10 juillet 2008 sur la création en Italie d'une base d'empreintes digitales dédiée aux Roms en sont l'illustration. Enfin, le 2 avril 2009 le Parlement européen a adopté le rapport Schmidt "Améliorer les écoles: un programme de coopération européenne", dans lequel il est demandé une prise en compte particulière des Roms (*cf Article 14 « invite instamment les États membres à se donner pour objectif la déségrégation totale des établissements et des classes roms dans l'enseignement primaire, et à surveiller et faire cesser la pratique illégale consistant à placer les enfants roms dans des classes réservées aux handicapés mentaux»*).

Notre délégation a travaillé aux côtés de Viktoria Mohacsi, Députée européenne hongroise rom, pour développer et intégrer dans les textes communautaires la dimension rom. Par son vécu personnel, Viktoria Mohacsi a sensibilisé notre groupe, et, dans les

dans les textes débattus au Parlement européen, nous a apporté une analyse concrète sur la situation des Roms.

Restant à votre entière disposition pour toutes précisions que vous jugerez utiles, je vous prie de croire, Madame Faouzi, à l'expression de mes sentiments les meilleurs.



Marielle de Sarnez